



accusation de fraude a la caf

Par **lilihaily**, le **11/04/2019** à **17:14**

Bonjour,

La CAF m'accuse de fraude car depuis décembre 2017, j'ai déménagé avec ma fille en Moselle, et un ami de longue date m'héberge.

Etant en procès avec le père de fille qui vit aux antilles, ce dernier n'accepte pas mon choix d'être parti en Moselle.

Au cours de l'année 2018, j'ai effectué de nombreux CDD mais il s'avère qu'au mois de Mai je me suis retrouvé sans emploi, j'ai donc fait une demande de RSA, celle-ci a été acceptée et je percevais la prime pour l'emploi, et en Août l'allocation de rentrée scolaire pour ma fille.

Mais la CAF a jugé que j'ai fait de fausse déclaration car je vivais avec mon ami, ils ont ainsi décrété que nous vivions maritalement car son nom figurait sur le dossier d'école de ma fille comme personne pouvant la récupérer. Ils ont également fait passer mon quotient familial à 1930€ alors que mon ami n'est pas le père de mon enfant, je suis seule à m'occuper d'elle et à subvenir à ses besoins.

Je me retrouve à devoir rembourser toutes les sommes qui m'ont été versées soit 5600€ ainsi qu'une amende de 930€.

Que puis-je faire comme recours?

Merci de votre réponse en retour.

Par **Visiteur**, le **11/04/2019** à **17:39**

Bonjour

Vivre avec quelqu'un se déclare comme tout changement de situation, c'est bien la règle.

Si ceci peut vous aider...

<https://www.legavox.fr/blog/association-aadac/retenues-prestations-peut-faire-peut-23156.htm>

<https://aadac.org>